

**Commune  
d'Obermorschwiller  
68130**



Le 22 Décembre 2025

**BULLETIN COMMUNAL N° 76 / 25**

[www.obermorschwiller.fr](http://www.obermorschwiller.fr)

Tél. : 03 89 07 40 18  
Fax : 03 89 07 82 35

[mairie@obermorschwiller.fr](mailto:mairie@obermorschwiller.fr)

## **Le Mot du Maire**

Chers concitoyennes et concitoyens,

L'achèvement de la rénovation du complexe clubhouse-salle communale a été le fait marquant de 2025. Les nombreuses personnes présentent lors de l'inauguration sont le témoin de l'intérêt de ce projet. Soyez-en toutes et tous remerciés.

Les nouveaux locaux relancent les activités de la vie associative villageoise considérant que le calendrier de mise à disposition est pratiquement saturé jusqu'à l'été prochain. Dans la foulée, une nouvelle association, le *Freschaclub Ober* vient de s'ajouter aux nombreuses associations de notre commune et pourra bénéficier des locaux. Nous saluons sa Présidente et souhaitons de belles parties de jeux à ses adhérents.

À présent, une page s'ouvre sur des dossiers plus complexes dans notre commune. Le premier est et reste l'école primaire de proximité dont nous souhaitons toutes et tous le maintien. Force est de constater que les effectifs scolaires des 6 communes qui constituent notre regroupement est en stagnation voire en régression. L'ajustement et la répartition des élèves dans les 3 écoles reste un point critique qu'il convient de ne pas sous-estimer. Le périscolaire d'Emlingen est saturé et ne peut plus accueillir d'enfants vu l'exiguïté des locaux. Un projet sur la base de ce qui avait été lancé dans la période avant-covid concernant la construction d'une école primaire centralisée avec périscolaire attenant devrait être remis sur la table.

Le plan local d'urbanisme intercommunal en cours dans la Communauté de Communes Sundgau est élaboré pour servir la commune et ses habitants. Il conviendra de veiller à ce que le tracé de la carte communale en place soit respecté à tous les niveaux sans écarter la possibilité d'un développement urbain, même minimal, vu les contraintes imposées.

Je tenais avant tout à souligner et à remercier l'action des Adjoints et du Conseil municipal, celle de nos associations et de toutes les personnes qui, par leurs idées constructives préservent l'expression individuelle et contribuent au respect de la démocratie.

Mes remerciements vont particulièrement, aux présidentes et présidents d'associations avec tous leurs bénévoles, aux corps des sapeurs-pompiers fusionnés ainsi qu'aux enseignants de l'école primaire. Une mention particulière pour le personnel communal qui s'implique fortement dans les tâches quotidiennes qui leurs sont dédiées et une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants.

Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus cordiaux pour 2026, vœux de santé, de bonheur, de paix et de sérénité pour les familles.

**Georges Riss**



**Toute l'équipe municipale :  
Maire, Adjoints, Conseil municipal,  
personnel communal,  
vous présente  
ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2026**

## **Les délibérations du Conseil Municipal**

Séances du 30 juillet, 29 septembre et 6 décembre 2025

Extraits :

### **1 – MISSION DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE L'ÉCOLE**

Le 22 mai 2025, une enquête de sécurité conduite par Mme LAIGNEL, assistante de prévention de circonscription, missionnée par Mme VIDAL-OLIVIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a été menée dans l'école primaire. Un rapport de circonstance, présenté au Conseil municipal, préconise un ensemble de mesures visant à améliorer la sécurité de l'école et de ses abords.

### **2 – GESTION DE LA SALLE COMMUNALE**

La salle communale rénovée, classée en 5<sup>ème</sup> catégorie des établissements publics, pourra être mise à disposition des associations ou des particuliers sous certaines conditions dès le mois de décembre 2025 (se renseigner au secrétariat de mairie).

Une convention spécifique sera renouvelée concernant la partie attribuée aux footballeurs. Un règlement de service définit les modalités de mise à disposition avec le dépôt de cautions préalable et du remboursement des frais afférents à l'utilisation par les particuliers. Un décompte annuel des frais de fonctionnement (eau, électricité, etc...) sera réparti au prorata des associations utilisatrices et de la commune. Il sera tenu un registre d'occupation par Mme BROGLY, secrétaire de mairie.

### **3 – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil approuve la nomination de Mme BROGLY Delphine, secrétaire de mairie, relevant du grade d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe au grade de secrétaire général de mairie, en catégorie B, adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe.

## **4 – CRÉATION D’UN SERVICE JURIDIQUE COMMUN PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU**

La Communauté de Communes Sundgau a proposé aux communes adhérentes la possibilité de bénéficier d’un service juridique gratuit pour la première année. Dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus confrontées à une croissance constante du cadre juridique, le Conseil approuve l’adhésion à ce service et autorise le Maire à signer une convention d’adhésion.

## **5 – PLAN D’ALIGNEMENT**

Par délibération du 30 juin, la municipalité a procédé à la publication du plan d’alignement des rues de l’Église, du Paradis, ruelle de l’Église et chemin de Wahlbach actant ainsi la demande d’inscription des parcelles concernées par les élargissements de faible importance au domaine public. La commune ne pouvant prendre possession des surfaces qu’après transaction avec les propriétaires.

Un deuxième recours au Tribunal administratif contre la délibération d’approbation du plan d’alignement de la rue du Paradis spécifique, déposé par Mme et M. TRABER, a été notifié à la mairie, le 22 juillet. Le Conseil municipal a chargé le Maire de défendre les intérêts de la commune dans le cadre de sa protection juridique.

## **6 – ARRÊTÉ PRÉFECTORAL COMPLÉMENTAIRE**

Un arrêté préfectoral complémentaire à celui du 28 janvier 2014 portant dérogation aux règles de distances à l’installation classée pour la protection de l’environnement (ICPE) GAEC du Herrenweg autorise le doublement des capacités de stockage de paille, foin (16 000 m<sup>3</sup>) et ensilage (3500 m<sup>3</sup>) sur les 2 sites est parvenu en mairie le 25 juin 2025.

Un plan du site N°2, annexé à l’arrêté, répertorie ces nouveaux stockages dans des bâtiments, silos et plateformes considérées comme des annexes d’élevage générant, selon les dispositions du Code de l’Environnement, une distance d’éloignement de 100 m par rapport aux tiers et au tracé de la zone constructible de la carte communale de 2008, ce qui n’est pas le cas.

Les modifications étant substantielles, l’arrêté préfectoral méprise les règles d’isolement et d’éloignement définis par la législation ICPE avec pour conséquence, entre autres, le fait de frapper d’inconstructibilité partielle ou totale une trentaine de propriétés privées situées dans la zone constructible, à proximité de l’établissement.

Le Conseil municipal acte un recours gracieux déposé par le Maire en Préfecture visant le retrait de cet arrêté litigieux et l’autorise à saisir le Tribunal administratif de Strasbourg en cas de non réponse.

## **7 – PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES DE L’EAU, DE L’ASSAINISSEMENT ET DES ORDURES MÉNAGÈRES 2025**

Les rapports ont été présentés en Conseil et restent disponibles en mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau.

Les analyses d’eau sont accessibles sur le site internet de la Commune ou par demande spécifique au secrétariat de mairie.

Les rapports sont également visibles sur le site internet de la Commune [www.obermorschwiller.fr](http://www.obermorschwiller.fr)

## **8 – CONVENTION DE RÉPARTITION DES CHARGES DES RD EN AGGLOMÉRATION**

Une nouvelle convention portant sur la répartition des charges d'entretien de la voirie publique en traversée d'agglomération a été proposée à la Commune par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA). Sont à la charge des communes : tout ce qui se rapporte au mobilier urbain, à l'entretien des trottoirs et des tabourets - siphons ainsi qu'au déneigement.

## Inauguration du clubhouse / salle communale après rénovation

L'inauguration des nouveaux locaux s'est déroulée le 9 novembre, en présence de M. Gilles FREMIOT, Président de la Communauté de Communes du Sundgau et représentant de la Région Grand Est ; M. Nicolas JANDER, Vice-Président de la CEA ; Mme Sabine DREXLER, Sénatrice ; M. Marc HOGG, représentant de la DAF ; M. René DANESI, Sénateur honoraire, ainsi que les maires des communes voisines, des présentes et présidents d'associations et de nombreux habitants de la commune.

En introduction, le Maire, représentant les Adjoints et le Conseil municipal, a salué l'assemblée et présenté les grandes lignes du projet, à savoir la nécessité d'une mise aux normes des locaux, le soutien indéfectible aux associations et à la population, enfin une insertion exemplaire du projet dans la transition écologique. Il a remercié le Maître d'œuvre, le cabinet MUNCK, les cofinanceurs que sont la Région par une aide spécifique et une deuxième à travers le fond FEADER, l'État par la DETR, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Ligue de Foot Grand Est.

M. Daniel MUNCK, architecte, a expliqué le déroulement des travaux sur une durée de 12 mois, en remerciant les 17 entreprises partenaires, les bureaux d'études associés et en soulignant l'excellente collaboration des secrétaires respectives Mmes Delphine BROGLY et Suzy SCHOETTEL-GRAUSS.

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.



**Coupe du ruban lors de l'inauguration des nouveaux locaux.**



**Les salles avant et après rénovation.**



**Nouvelle buvette et vestiaires pour les joueurs.**



**Les bâtiments bénéficient d'un récupérateur d'eaux de pluie, d'un équipement d'assainissement autonome et de panneaux photovoltaïques.**

# COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

## Quelques rappels

Le Préfet du Haut-Rhin a publié des arrêtés relatifs aux festivités de fin d'année : du 13 décembre 2025 jusqu'au 3 janvier 2026, tout achat, utilisation et transport d'articles pyrotechniques sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin est réglementé.

Le dépôt des sacs poubelles sur le trottoir n'est autorisé que la veille du jour de ramassage. La benne verte est réservée aux déchets verts en provenance des particuliers de la commune.

Le dépôt de déchets encombrants sur la plateforme « déchets verts » reste d'actualité : il est fortement déconseillé.

Les lingettes dans les eaux usées sont source de problèmes dans le relevage du système de traitement des eaux usées de la commune. Il faut éviter de les jeter dans les toilettes.

Le nettoyage des trottoirs même en cas de neige incombe aux riverains propriétaires ou locataires. Le stationnement des véhicules dans les rues lors des épisodes neigeux est déconseillé. Enfin, les stationnements sur les trottoirs ne sont tolérés temporairement que s'ils permettent la libre circulation des piétons.

## Secrétariat de Mairie

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de 16h à 19h
Mardi	de 8h30 à 12h
Jeudi	de 8h30 à 12h
Vendredi	de 8h30 à 12h



Le secrétariat de mairie sera fermé **du 19 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2026 inclus.**

Pour les cas urgents, prière de téléphoner au 03 89 07 83 78.

Adresse e-mail : [mairie@obermorschwiller.fr](mailto:mairie@obermorschwiller.fr)

Suivez l'actualité de votre village sur le site officiel de la Mairie :

[www.obermorschwiller.fr](http://www.obermorschwiller.fr)

et restez informé grâce à l'application  illiwap.



**La fête des retraités de la commune se tiendra  
dimanche 11 janvier 2026  
à partir de 12h, dans la salle communale**



# ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Document réalisé par  
l'Association des Maires du Haut-Rhin  
destiné à l'information des habitants  
novembre 2025



## NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins  
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :  
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

**Voici ce qu'il faut retenir :**

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

**A défaut, le vote sera considéré comme NUL**

## 1 bulletin = 1 voix

**Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue\*** des suffrages exprimés\*\*. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

**En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire.** La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

\*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / \*\*total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

## Election du maire et des adjoints / intercommunalité

**Lors de sa première réunion**, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

## Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :  
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral

# État-civil 2025

## Naissances :

le 03/04 : Tyler BEURRIER

le 28/05 : Victor JUD OTT

## Mariage :

le 05/07 : Lorenzo DI GIUSTO et Lucie POILLET

## Pacs :

le 06/06 : Antoine SCHNEIDER et Emma CARTERI



## Décès :

le 01/02 : Marie Claude ENDERLIN

# Grands anniversaires 2026

**97 ans :** Jeanne SCHERTENLEIB

**94 ans :** Marie-Thérèse HARNIST née BIHR

**93 ans :** Jeanne RINGENBACH, Etienne LIGIBEL

**92 ans :** Charlotte HARNIST

**91 ans :** Marie-Rose SCHMITT, Claire ENDERLIN

**90 ans :** Eugène HIGELIN

**87 ans :** Irène STOECKLIN

**85 ans :** Cécile HARNIST, Gérard HARNIST, Henri STOESSEL, Marie-Thérèse HIGELIN

**84 ans :** Oscar JANDER

**83 ans :** Oscar NORTH

**82 ans :** Jean-Marie ILTIS, Marie-Madeleine STOESSEL

**81 ans :** Pierre SONDENECKER, Christian BIHR, André JUD

**80 ans :** Erna BADER

# Urbanisme 2025

## Permis de construire :

01 : Construction d'une terrasse, d'un escalier extérieur et ravalement de façade,  
BUBENDORFF Jean-Paul, 52 rue Principale

02 : Extension d'une maison individuelle,  
BAUMANN Éric, 12 rue des Prés

<b>Déclarations préalables positives :</b>	02 : Pergola, WETZEL Maud, 64 rue Principale
, 03 : Installation photovoltaïque, BIHR Denis, 75 rue Principale	05 : Pergola et avancée de toit BERTHELIER Christian, 53 rue Principale
06 : Travaux d'isolation, BERTHELIER Christian, 53 rue Principale	07 : Réhabilitation d'un auvent pour stockage de bois, ENDERLIN Claire, 51 rue Principale
08 : Muret de type bahut surmonté d'une clôture, PFEIFFER Éric, 3 Chemin du Wannenboden	10 : Carport, ENDERLIN Julien, 7 Chemin du Wannenboden
11 : Abri à bois, BOUDEY Jean-Louis, 9 rue de l'Église	12 : Panneaux photovoltaïques BAUMLIN Alain, 14 rue Principale

## Certificats d'urbanisme

01 : Étude de Maître Mary STUDER de HIRSINGUE, Section 4 parcelle N°89, rue Principale, CU opérationnel	02 : Étude de Maître Mary STUDER de HIRSINGUE, Section 4 parcelle N°90, rue Principale, CU opérationnel.
03 : Étude de Maître Mary STUDER de HIRSINGUE, Section 4 parcelle N°93, rue Principale, CU opérationnel	04 : SCHNEIDER Caroline, Section 3 parcelle N°75, Chemin des Messieurs, CU opérationnel.
05 : PETER Martin, Section 1 parcelle N°111, rue Principale, CU d'information.	06 : PETER Martin, Section 1 parcelle N°4, rue Principale, CU opérationnel
07 : PETER Martin, Section 1 parcelle N°7, rue Principale, CU opérationnel.	08 : Étude de Maître BAEUMLIN SIFFERT d'ALTKIRCH, Section 2, parcelle N°177, 7 rue des Champs, CU d'information
09 : Étude de Maître BAEUMLIN SIFFERT d'ALTKIRCH, Section 1, parcelles N°53, 54 et 117, 2 rue de l'Église,	10 : DIETSCH Dominique, Section 4, parcelles N°91 et 92, rue Principale, CU d'information.
11 : ENDERLIN Claire, Section 1 parcelle N°40, rue des Prés, CU opérationnel	12 : Étude de Maître HEIM-CHASSIGNET-BROGLE d'ALTKIRCH, Section 2 parcelle N°174, 12 rue des Champs, CU d'information.

## HALLOWEEN



Le 31 octobre, le village a frissonné lors de la tournée des petits monstres et autres créatures effrayantes à la recherche de bonbons.

La soirée s'est poursuivie par une boom au caveau du presbytère horriblement décoré pour l'occasion, où les enfants ont pu danser et s'amuser autour de délicieuses gourmandises à dévorer.

Un grand bravo aux mamans du village pour cette belle initiative !



# Saint-Nicolas, Patron des écoliers



La magie de la Saint-Nicolas a une nouvelle fois illuminé la commune grâce à la Municipalité et à l'association *Bibliober*, présidée par Nathalie BIHR, qui ont organisé la 5<sup>ème</sup> édition de cette belle fête dédiée aux enfants du village et de l'école.

Plus d'une centaine de participants ont joyeusement défilé lors du cortège aux lanternes, créant une atmosphère féerique. Petits et grands se sont ensuite laissés emporter par les contes enchantés de Claire RISS et les bénévoles de la bibliothèque. Les chants des enfants, dirigés par Gilles ZIMMERMANN, directeur de l'école, ont fait briller des étoiles dans les yeux du public.

Moment très attendu de la soirée, Saint-Nicolas a apporté des sachets de friandises à tous les enfants, sous les promesses enthousiastes de rester sages. La fête s'est prolongée dans la salle du Presbytère autour d'un délicieux chocolat chaud, préparé et servi par les Conseillers, bien sûr accompagné des incontournables Mannala : pour le plus grand bonheur des gourmands !



Une très belle soirée, parfaitement réussie, grâce à l'engagement de tous les acteurs et à la présence enthousiaste des participants !

## Opération BRIOCHES en faveur du fond de dotation de L'APEI SUD de Hirsingue

L'édition 2025 a permis de vendre des brioches pour un montant de 663,10 €

Il faut rappeler que le fond de solidarité soutient le logement de personnes handicapées mentales et de personnes âgées.

Le Président Fernand HEINIS remercie les généreux donateurs et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**FONDS DOTATION  
APEI HIRSINGUE**  
**HABITAT INCLUSIF**  
> logement adapté > hébergement social pour personnes handicapées et personnes âgées  
**ACTIONS SOLIDARITÉS**  
> soutien à la vie sociale  
**ACTIVITÉS BÉNÉVOLES**  
> horticulture > brioches > tartes flambées

Siège social :  
41 rue du Général de Gaulle - 68560 HIRSINGUE  
Tél. 03 89 40 50 64 - Port. 06 07 33 70 71  
secretariat.hirsingue@afapeisudalsace.org  
APE 8720A - SIREN 842 763 773 - SIRET 842 763 773 000 12



# Du côté de l'école

## Ca bouge à l'école.

Certains d'entre vous ont pu voir courir les élèves de Grande Section et de CP de bon matin. Départ depuis la cour, traversée du cimetière (en silence), on se faufile derrière la mairie, on descend le long du chemin qui borde la cour pour rejoindre la rue du Paradis que l'on poursuit jusqu'à aboutir à la rue de Luemschwiller, puis on remonte à fond jusque dans la cour. Cela, tous les jours (ou presque) d'octobre.

En effet, les élèves préparent la rencontre cross avec les classes de Tagsdorf et Wittersdorf. Ils savent qu'ils sont les plus jeunes mais ils sont bien déterminés à montrer leur potentiel. Le jour du cross, c'est avec bonheur qu'ils se confrontent à leurs ainés et c'est avec fierté qu'ils parviennent à courir en allant jusqu'à égaliser les temps demandés aux plus âgés !



À l'heure où les enfants souffrent de surpoids ou de sédentarité, à Obermorschwiller, les élèves bénéficient d'une grande cour permettant de longues courses de plus de 50 mètres tout cela dans un environnement nous invitant aux randonnées.



Nous avons commencé par une randonnée d'automne jusqu'à Luemschwiller et nous sommes bien déterminés à poursuivre cet hiver, ce printemps, cet été pour découvrir d'autres parcours.



Ca bouge à l'école et ça fait du bien !

# Histoire et Patrimoine



La chapelle a été repeinte par M. Patrick BULACH grâce à la mise à disposition gratuite de la peinture par les établissements SONDENECKER. L'intérieur a quant à lui fait l'objet d'une rénovation par Mme Elisabeth FOLTZER.

*Un grand merci pour ces belles initiatives.*

Après une fréquentation estivale variable en 2024, les deux visites guidées de 2025, en juillet et en août, ont permis aux visiteurs de découvrir l'église, le clocher et le riche patrimoine bâti de la commune avec l'appui de l'Office de tourisme du Sundgau.

Les *Journées du Patrimoine*, organisées sur trois jours, ont été appréciées, et les moments conviviaux proposés par les membres du Conseil de fabrique, notamment le vendredi et le dimanche, ont également rencontré un bel accueil et contribué à créer une ambiance chaleureuse et festive.

Pour l'été 2026, les guides bénévoles proposeront une nouveauté qui promet de ravir les visiteurs... petits et grands !

*Bonne Année 2026 à toutes et à tous  
de la part des guides bénévoles.*

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

**Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.**



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

**Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles :**



#### **Du 15 mars au 30 septembre :**

Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



**Du 01 octobre au 14 mars** sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

**Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.**

#### **Sanctions :**



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés.
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4<sup>ème</sup> classe (code forestier).
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3<sup>ème</sup> classe (code de la santé publique).
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement).

**Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier).**

Pour plus d'informations : **Brigade Verte (7j/7)**

**standard 03.89.74.84.04**

**mail [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)**

**site internet [www.brigade-verte.fr](http://www.brigade-verte.fr)**

## ASSOCIATIONS



# Des nouvelles du Corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Obermorschwiller

L'année 2025 touche à sa fin, et c'est l'occasion, en tant que chef de corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller, de dresser un bilan au nom de l'ensemble de nos équipes.

L'activité opérationnelle reste globalement stable depuis plusieurs années. À ce jour, notre centre d'incendie et de secours totalise 44 interventions, réparties comme suit :

- 33 interventions sur la commune de Steinbrunn-le-Haut
- 11 interventions sur la commune d'Obermorschwiller

Ces interventions se décomposent en

- Secours à personnes : 24
- Accidents de circulation : 5
- Incendies : 2
- Nids de guêpes ou frelons : 12
- Fuites d'eau : 1



### Nouvelles recrues et départ en retraite

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues au sein de notre équipe !

- Brice Dumoulin, domicilié à Steinbrunn-le-Haut, rejoint nos rangs avec un engagement différencié : il se consacrera exclusivement au secourisme, qui représente près de 80 % de nos interventions.
- Dominique Flota, domicilié à Obermorschwiller, fait son grand retour parmi nous. Ancien pompier, il a choisi de reprendre du service pour mettre à profit son expérience. Une excellente nouvelle pour notre centre.

Au nom des sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller, nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur engagement.

### Un départ bien mérité

Nous saluons également le départ à la retraite de Jean Riss, après 48 années de service. Jean a débuté sa carrière en octobre 1977 à Steinbrunn-le-Haut, avant de rejoindre Obermorschwiller en 1984 lors de la création du corps local. En 2022, il a intégré le corps intercommunal Steinbrunn-le-Haut/Obermorschwiller et fut le premier à soutenir la fusion des deux villages. Son investissement exemplaire mérite toute notre reconnaissance.

Bonne retraite Jean, et un immense merci pour tout ce que tu as accompli !

## Retour sur une intervention marquante de cette année :

C'était un dimanche d'été, chacun profitait tranquillement de sa famille, lorsque la sonnerie de nos bips a retenti avec le message que tout le monde redoute : « Arrêt cardiaque ». Dans ces moments, chaque seconde compte et chacun connaît son rôle. Cette fois, la victime était un cycliste, allongé sur un chemin. Nous avons fait au plus vite, mais le temps de le localiser fut précieux. Heureusement, deux passants avaient déjà commencé le massage cardiaque avant notre arrivée. Leur courage a ouvert la voie à un miracle.

En prenant le relais et grâce au défibrillateur, nous avons réussi à rétablir une activité cardiaque avant l'arrivée de l'ambulance et de l'équipe médicale. Avant son transport, nous avons même pu échanger quelques mots avec cet homme revenu à la vie. Ce genre d'intervention rappelle à quel point chaque geste peut sauver une vie. Un immense merci aux deux passants pour leur réactivité et leur courage.



Pour que ces miracles puissent se reproduire, nous proposons à nouveau cette année la formation « Un geste qui sauve », car chacun peut être concerné.

Et si vous souhaitez rejoindre la chaîne des secours et devenir sapeur-pompier, contactez notre chef de corps, Esteban Frigart, qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

## **On compte sur vous !**

### Remerciements et vœux pour la nouvelle année

En tant que chef de corps, je tiens à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble de nos équipes pour leur dévouement, la qualité du travail accompli et le temps qu'elles consacrent aux formations, exercices et interventions. Votre engagement est la clé de notre efficacité et de notre solidarité.

Je souhaite également adresser un grand merci à Messieurs les Maires et à leurs conseils municipaux pour leur soutien constant et leur présence à nos côtés.

Et pour finir, le Chef de Corps, ainsi que l'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller vous adressent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

**Que 2026 soit pour vous et vos proches une année placée sous le signe du bonheur, de la santé et de la réussite.**

**Adjudant-chef FRIGART Esteban**



**L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Obermorschwiller** remercie chaleureusement la population pour l'accueil qu'elle réserve chaque année aux Sapeurs-Pompiers lors de leur passage pour le traditionnel calendrier. Votre générosité et votre sympathie renforcent nos liens avec le village.

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2026.**

Hubert HARNIST, Président de l'Amicale



## **Association des donneurs de sang bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO)**

Au nom de l'Association Des Donneurs de Sang Bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO), je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Un très grand merci à toutes les personnes qui prennent de leur temps pour donner leur sang.

Les collectes de l'année 2025 se sont déroulées à Wittersdorf en raison des travaux de réfection de la salle communale d'Obermorschwiller.

Dorénavant, nous pouvons reprendre les dons dans notre village, dans une salle flambant neuve.

Voici les dates des collectes 2026 de 16h30 à 19h30 :

**Jeudi 12 février, jeudi 9 avril et jeudi 29 octobre à Obermorschwiller**

**Jeudi 2 juillet à Wittersdorf**

Lors des collectes à Obermorschwiller, l'ADSBO propose des repas de qualité faits maison, le tout dans une ambiance conviviale.

Venez nous rejoindre pour ce moment de solidarité, tellement indispensable et qui peut sauver des vies. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

**La vente de tulipes au bénéfice du service d'hématologie sera reconduite en mars 2026.**

Toute personne souhaitant nous rejoindre dans l'association est la bienvenue.

**Donner son sang sauve des vies !**

J'en profite pour dire un grand merci à toute l'équipe efficace de bénévoles qui m'entoure.

**Christophe Greder, Président  
et toute l'équipe de l'ADSBO**

# JEUDIS DE MARCHE



Les adeptes de la marche sont de plus en plus nombreux à participer régulièrement à la sortie du jeudi après-midi. Libre à chacun de venir ou non selon son emploi du temps ou selon la météo.

**Le rendez-vous est toujours fixé à 13h30 devant la bibliothèque.**

Tenue sportive tout terrain et surtout de bonnes chaussures de marche sont souhaitées. Les balades permettent de découvrir les environs d'OBERMORSCHWILLER selon des tracés d'une dizaine de kilomètres environ.

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus. Alors... à bientôt !

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

**La petite troupe des marcheurs du jeudi**



*Freschaclub Ober*

Bonjour à tous !

Notre association de retraités se réunit un mardi après-midi sur deux à la Salle communale d'Obermorschwiller pour des jeux de cartes, du Scrabble ou autre jeu de société. Elle sera ravie d'accueillir de nouveaux membres, qui voudront bien s'inscrire auprès de la Présidente Marie-Odile BUBENDORFF.

tél. : 06 62 06 59 31, courriel : [marieodilebubendorff@outlook.fr](mailto:marieodilebubendorff@outlook.fr)

Nous vous souhaitons une excellente année et sommes impatients de vous retrouver lors de nos rencontres.



## Cath's Club

Chèr(e)s Villageois(es),

Voici quelques petites nouvelles de notre club en cette fin d'année. Cette année, nous sommes parties à Louhans pour visiter une expo et soutenir le club de Louhans. Angélique notre mercière y exposait. Nous avons pu découvrir de magnifiques ouvrages et... rencontrer Renato PAROLIN, créateur de grilles, d'origine italienne !

Nous espérons très prochainement organiser une expo dans la nouvelle salle communale.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année entouré des gens que vous aimez.

### Le Cath's Club



Le stand d'Angélique.



Les brodeuses du Cath's Club et...Renato PAROLIN.



Le sapin de la Chorale, édition 2025.

## La Chorale Sainte Cécile

est heureuse de vous souhaiter...  
une nouvelle année  
parsemée d'éclats de joie,  
de pétales de bonheur,  
qu'elle soit éclairée par la flamme  
de l'amour et l'étincelle de l'amitié.

**Bonne et Heureuse Année 2026**

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Vous pouvez contacter :  
Colette JANDER 03 89 07 81 57  
Marie Paule PETER 03 89 07 41 61



## FORMATION EN APICULTURE AMATEUR

Nous avons le plaisir de proposer à toute personne intéressée par les abeilles (apiculture de loisir ou petits producteurs) une formation en apiculture amateur qui débutera vers la mi-mars 2026. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques, vous sera dispensée par des apiculteurs expérimentés.

**THEORIE** : elle se déroule en principe les vendredis de 19 h à 21 h

**Programme** : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et le fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies de l'abeille ; les travaux tout au long de l'année.

**PRATIQUE** : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir et météo) au rucher de Wahlbach.

Avril : visite de ruches ; intervention de printemps ; mai : multiplication des ruches ; juin : récolte ; juillet : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; septembre : contrôle des ruches avant l'hiver.

Les élèves qui le souhaitent à l'issue de leur formation, pourront acquérir une ruche qui sera entreposée pendant une année apicole au rucher-école afin de leur permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.

**Frais de formation (inclus support de cours)** : 30 € par personne ; 40 € pour une famille ; une adhésion annuelle en qualité de membre actif de l'association (50 €) est demandée (par personne ou par famille).

### Renseignements et inscription :

MISSLIN Guillaume au 07.59.58.60.47 ; mail : misslin.guillaume@yahoo.fr

ABT Catherine au 06.45.86.38.00 ; mail : abt.catherine@gmail.com



## Association Bibliober

Chères lectrices, chers lecteurs,

À l'heure où une nouvelle année tourne doucement la page, la bibliothèque revient sur les moments qui ont illuminé ces derniers mois : riches en découvertes, en rencontres et en moments de partage. Entre animations chaleureuses, projets innovants et coups de cœur littéraires, 2025 aura été marquée par l'enthousiasme de nos lecteurs et l'engagement de toute l'équipe bénévole.

Ce bilan est un merci : merci à celles et ceux qui franchissent nos portes, qui feuillettent, qui rêvent, qui échangent et qui font vivre ce lieu au quotidien. Votre présence et votre fidélité donnent tout son sens à notre action.

Entièrement animée par des bénévoles, Bibliober vit grâce à l'engagement généreux de personnes passionnées. Je les remercie du fond du cœur pour leur disponibilité et leur bienveillance, ainsi que la Municipalité pour son soutien.

Ensemble, nous avons créé un espace chaleureux où chacun peut trouver sa place.

L'année prochaine sera une année toute particulière : **la bibliothèque fêtera ses 20 ans !** Cet anniversaire sera l'occasion de célébrer ensemble vingt années de lectures, d'histoires partagées et de moments conviviaux, à travers des animations pensées pour tous.

À présent, replongeons dans les temps forts qui ont rythmé la vie de la bibliothèque...

#### **Une bibliothèque animée : pour lire, découvrir, fêter et... se souvenir !**

Le **jeu de piste** proposé cet été a permis aux enfants de partir à la découverte d'une partie du **patrimoine de notre village**, de façon ludique et conviviale. Ces après-midis ont rencontré un bel enthousiasme et ont offert une autre manière de lire et de comprendre notre histoire locale.

Et vous, savez-vous quels instruments sont remplacés par les crécelles ? Et pourquoi ?

De septembre à octobre, ont été exposés objets, uniformes et photos pour fêter les **40 ans d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires d'Obermorschwiller**. Un bel hommage à leur dévouement, leur courage et aux valeurs qu'ils portent depuis toutes ces années.



#### **Juste avant Noël...**

La **soirée de la Saint-Nicolas** – animée avec talent par les bénévoles autour de Claire RISS et... nos jeunes acteurs : Clémence, Coline, Gabriel, Mila, Léonie et Sheryl – a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ponctuée d'histoires et de douceurs, pour un moment inoubliable !



Les lanternes "Montgolfières".



La Légende du Sapin, contée par Claire RISS.

La 8<sup>ème</sup> édition du concours a été lancée le 7 décembre 2025, il vous reste **jusqu'au 6 janvier 2026 pour voter pour votre sapin préféré !**

Vous pouvez glisser votre bulletin de vote dans la boîte à lettres ou dans l'urne de la bibliothèque.

Le **concours de sapins décorés par les associations villageoises**, ce n'est pas une question de compétition, mais de partage et de convivialité. Il invite tous les habitants à se promener et à découvrir les créations.

C'est aussi une belle occasion de valoriser les bénévoles de nos différentes associations, qui s'investissent avec cœur depuis de nombreuses années.

Je remercie tous les bénévoles et les écoliers pour ces beaux sapins ainsi que la Municipalité pour son soutien dans l'organisation de ce concours.



#### **■ Petite vente de Noël**

Au cœur de la bibliothèque, une vente de marque-pages brodés a été proposée par les talentueuses brodeuses du *Cath's Club*. Merci d'avoir apporté une touche chaleureuse à notre bibliothèque.

#### **Dates et horaires des permanences**

La bibliothèque est ouverte **tous les mardis de 17h30 à 19h**.

première ouverture : **mardi 6 janvier 2026**

Vous retrouverez toutes les actualités ainsi que les dates et horaires des permanences sur le site de la mairie : [www.obermorschwiller.fr](http://www.obermorschwiller.fr) – rubrique **Bibliober**.

**Tous les bénévoles de Bibliober se joignent à moi pour vous souhaiter une  
BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2026.**

**Nathalie BIHR, Présidente**



## FOOTBALL CLUB D'OBERMORSCHWILLER

Une montée à un niveau supérieur au printemps dernier, un nouveau club-house depuis cet automne et un 80<sup>ème</sup> anniversaire à célébrer en 2026, l'actualité du FC Obermorschwiller est riche !



Commençons donc par le volet sportif. Après avoir terminé champion d'automne de sa poule de District 8 fin 2024, l'équipe seniors entraînée par Damien LOTT a été placée dans une poule d'accésion avec les meilleures équipes du Sud Alsace. Dans ce championnat de printemps, avec quatre victoires, un nul et trois défaites, les Jaunes et Noirs se sont classés 3<sup>èmes</sup> et ont décroché la montée en D7 en étant parmi les meilleurs 3<sup>es</sup> de la région.



Désormais inscrits en District 7, avec une formule similaire, les coéquipiers de Maxime ENDERLIN n'ont pas perdu leurs bonnes habitudes. Après sept rencontres, soldées par quatre succès, un nul et un revers à la toute dernière journée en étant diminués, les Obermorschwillerois ont terminé deuxième de la poule, à égalité de points avec la seule équipe à les avoir fait tomber, le voisin Steinbrunn. Meilleure attaque et meilleure défense du championnat, l'équipe peut aborder sereinement la suite, qui se fera une nouvelle fois dans un groupe entre les meilleurs du Sud Alsace à ce niveau et avec la montée en ligne de mire.

Outre cette équipe seniors et la vingtaine d'adultes licenciés pour la composer, le FC Obermorschwiller compte également une quinzaine de jeunes. La formation, particulièrement suivie par le président des jeunes David RODRIGUES, est essentielle et ces jeunes sont inscrits dans l'entente formée avec Hausgauen,

Helfrantzkirch et Muespach/Folgensbourg. En raison des travaux du club-house, aucun match de jeunes n'a pu avoir lieu à Obermorschwiller en 2025. Une situation à laquelle le club entend rapidement remédier.

Une récente réunion entre les présidents des jeunes des clubs membres de l'association a d'ailleurs eu lieu à Obermorschwiller cet automne, preuve de l'intérêt du FCO pour les jeunes et cette entente. Cela a permis aux autres clubs de découvrir les nouvelles installations. Comme ça a été le cas pour les habitants de la commune lors d'une inauguration où le football club a géré la buvette et a d'ailleurs pris plaisir à renouer le contact avec de nombreux sympathisants.



Il l'a également fait en cette fin d'année en faisant le tour du village pour proposer ses traditionnelles cartes de membre, ou encore avec une paella à emporter proposée début novembre, après un an et demi sans manifestation, avec 200 portions commandées !

**Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette manifestation et/ou pris une carte de membre, nous témoignant une nouvelle fois tout leur soutien.**

De nouveaux rendez-vous seront proposés au printemps avec notamment le retour des traditionnelles carpes frites.



Le printemps 2026 sera aussi et surtout marqué par les célébrations du 80<sup>ème</sup> anniversaire du club fondé en 1946. Une soirée de gala, sur invitation, aura lieu en mars, alors qu'un week-end sportif, ouvert à tous, sera proposé entre le 12 et le 14 juin. De quoi promettre de belles fêtes en 2026 !

**En parlant de fêtes, le FC Obermorschwiller profite d'ailleurs de ces lignes pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à ses supporters et sympathisants, ainsi qu'à tous les habitants de la commune.**

N'hésitez pas à continuer à nous suivre et pourquoi pas vous investir à nos côtés ? Jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités : vous souhaitez faire partie de l'aventure... Contactez notre président : Charles GUGENBERGER au 06 73 92 62 06.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook « FC Obermorschwiller » et ainsi suivre toute l'actualité de notre association au fil de la saison : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100057085194642>



# Association double face

27 rue Principale  
68130 OBERMORSCHWILLER  
[contact@ensemble-double-face.fr](mailto:contact@ensemble-double-face.fr)  
07 69 02 44 35

En 2026, l'association Double Face est heureuse de proposer un concert au printemps : notez la date du **dimanche 26 avril 2026**, pour un moment artistique et joyeux à partager dans notre belle église d'Obermorschwiller !

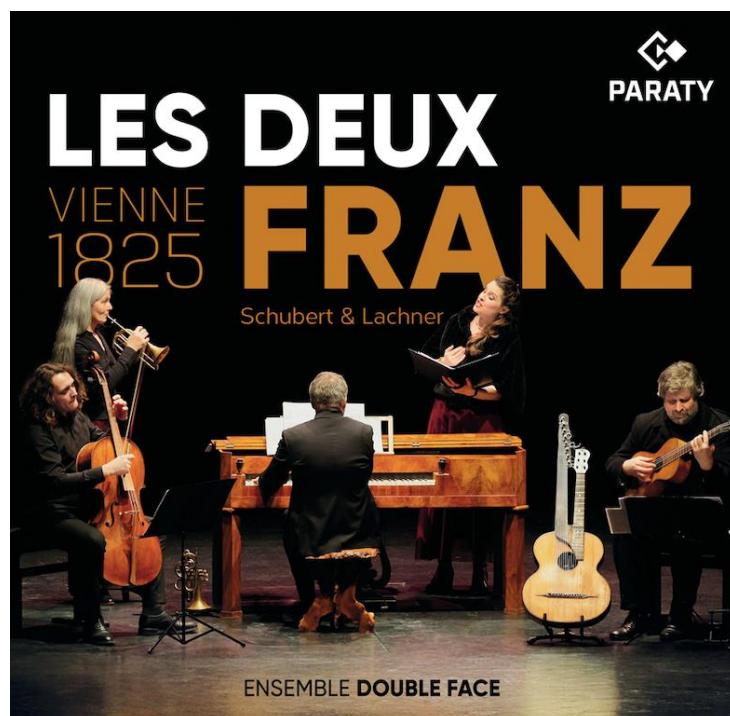
Ce concert présentera trois instruments rares, autour d'une voix rare :  
Un contre-ténor accompagné du cymbalum, de la viole de gambe et du cornet à bouquin.  
4 musiciens au service d'un programme plein de charme et de fantaisie, de musique baroque française et anglaise. Pour toutes les oreilles curieuses !  
Après le concert, nous poursuivrons comme à l'accoutumée avec un moment convivial pour se restaurer, préparé par les bénévoles de l'association Double Face.

Nous remercions le Père Sylvère, curé de notre paroisse, et le Conseil de Fabrique, qui nous accueillent toujours cordialement dans cette belle église. Enfin nous remercions la mairie qui nous soutient tout au long de l'année.

En novembre 2025, c'était un événement important pour nous :  
la sortie du deuxième album discographique de l'ensemble Double Face, consacré à Franz Schubert et Franz Lachner.  
Les personnes intéressées peuvent se le procurer, c'est le moment, pour vos petits cadeaux...  
S'adresser au 07 69 02 44 35.  
ou visiter notre site internet : <https://ensemble-double-face.fr>

Au plaisir de se retrouver bientôt en musique !

Marie Marzullo





# THÉÂTRE DE LA MASCOTTE

La troupe du THÉÂTRE DE LA MASCOTTE travaille d'arrache-pied pour vous présenter son nouveau spectacle :

## LE CLAN DES VEUVES de Ginette GARCIN.

Loulou, Marcelle et Rose sont inséparables et leur statut de veuves n'en fait pas moins de joyeuses complices au tempérament de feu. Spontanées et drôles, elles ne ratent pas une occasion de se retrouver et de rire entre copines. Elles assurent, se soutiennent en toute occasion et ne se laissent jamais démonter...

Une comédie qui met en avant l'autodérision et accentue les travers des hommes et des femmes.

Les représentations auront lieu dans la salle communale rénovée à 20h30 :

samedi 31 janvier 2026  
vendredi 6 – samedi 7 février  
vendredi 13 – samedi 14 février

Prix d'entrée : 8 euros – gratuit pour les moins de 18 ans.

C'est l'occasion d'oublier la grisaille des mois d'hiver et de passer un bon moment en notre compagnie !

**Bonne et heureuse année 2026 !**



La troupe de LA MASCOTTE